



Département de Mayotte

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

\_\_\_\_\_

Séance du 02 août 2020,

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_

Délibération n ° 24/SIDEVAM976/2020

### Nombre de Délégués

En exercice : 34

Présents : 27

Votant : 34

Procurations : 7



**Objet** : Election du 12<sup>ème</sup> Vice -Président du SIDEVAM 976

L'an deux mille vingt et le deux août, le Comité Syndical du SIDEVAM976, s'est réuni, sur convocation de son Président Assani Saindou BAMCOLO à la MJC de M'roalé commune de Tsingoni.

### Etaients Présents :

M.Chams- Eddine Mohamed FAZUL délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Saily ABDOU OUSSENI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

Mme. Salimata MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre

M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA

M. DJAFFOU Mouhamadi, délégué CADEMA

Mme. MAHAMOUDOU Liza, déléguée CADEMA

M.MOHAMED MROUDJAE Issoufa, délégué 3CO

Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, déléguée 3CO

Mme. RIDHOI Zainabou, déléguée 3CO

M. ABDALLAH Houssamoudine, délégué 3CO

M. KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan, délégué 3CO

Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Valorisation des Déchets de  
Mayotte976 SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné

• 02 69 62 07 84 Fax • 02 69 62 53 86 -

réla

M. NOUDJOUR Madi Assani, délégué 3CO

M. Chadhouli ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. Hissani JEAN RENE, déléguée Communauté des Communes du Sud

Mme. Intia ABDALLAH, déléguée Communauté des Communes du Sud

M. Mohamadi Colo SOILHI MADI, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Said M'KIDAR, déléguée Communauté des Communes du Nord

Mme. Hidaia DJANFAR, déléguée Communauté des Communes du Nord

M. Charafoudine MADI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Said Issouf IDRISSE, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Sélémani HAMISSI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Mohamadi Ali BACAR, délégué Communauté des Communes du Nord

Mme. Anrifia SAIDINA, déléguée Communauté des Communes du Nord



### Procuration :

M. CHAMSIDINE Moustoifa, délégué Communauté des Communes du Nord donne procuration à M. SAID M'kidar, délégué Communauté des Communes du Nord.

Mme. Rifcati OMAR FOUNDI, déléguée Communauté des Communes du Sud donne procuration à M. Chadhouli ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. ABDALLAH Oidhuati, déléguée 3CO donne procuration à M. ABDALLAH Houssamoudine, délégué 3CO

M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, délégué 3CO donne procuration à M. NOUDJOUR Madi Assani délégué 3CO

M. Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud donne procuration à M. Mohamadi Colo SOILHI MADI, délégué Communauté des Communes du Sud

M. SAID-SOUFFOU soula, délégué 3CO donne procuration à M. KELLY-AMADI Maika Ayoub Khan, délégué 3CO

Mme. SAINDOU COMBO Nadjati, déléguée CADEMA donne procuration à M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa, délégué 3CO

---

Tél.

Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT et M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-1 et L.5211-2, L'article L.2122-7-1 et L.2122-7-2 et suivants ;

Vu la délibération n<sup>o</sup> 12/SIDEVAM976/2020 fixant le nombre de Vice-Présidents au SIDEVAM976 en date du 2 août 2020 .

### Le Président :

Après avoir rappelé les règles d'élection, le Président demande s'il y a des candidats pour le poste du 12<sup>eme</sup> Vice-Président.



	Nom/Prenom	Collectivite d'origine
Un seul candidat	M. Assani SAINDOU	Communaute es Communes du Su

### Le déroulement du vote à bulletin secret

Le comité syndical a désigné deux assesseurs :

- / Mme RIDHOI Zainabou déléguée 3CO
- ✓ M. BOINAHERY Ibrahim délégué (suppléant) 3CO

### Résultats du scrutin

Nom re de membres presents a l'appel n'ayant pas pris au vote	
Nombre de votants enveloppes deposees	34

Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte976 SIDEVAM976 rue

de Vécole primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 07 84 - Fax • 02 69 62 53 86 -

Nombre de suffrages declares nuls par e bureau art. L. 66 u code electoral)	
Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code electoral)	
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorite abso ue	18

### Proclamation de l'élection du douzième Vice- Président

A l'unanimité, Monsieur Assani SAINDOU a été proclamé douzième Vice-Président du SIDEVAM976 et a été immédiatement installé.

Ont signé sur le registre les membres présents.

réf.

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné et que les convocations ont été faites le 27/07/2020

*Fait à Dzoumogné, le 03 août 2020*

**LE Président du SIDEVAM 976,**

**M. ABDALLAH Houssamoudine**



---

Té'.